

## Actualités



# Bilan des travaux 2021

**EN 2021**, la Ville de Prévost a investi près de 8,5 M \$ dans plusieurs chantiers sur son territoire malgré une pandémie qui perdure, une difficulté d'approvisionnement des matériaux de construction et une hausse des prix. Il y a eu de gros chantiers :

- Rue de la Station : réfection de la fondation et du pavage sur 1 630 mètres.
- Rue Principale : réhabilitation des infrastructures souterraines et de réfection de la chaussée.
- Montée Félix-Leclerc : réfection d'une partie de la rue.
- Rue Marchand : jonction de la rue.
- Barrage du lac Saint-François : réfection du déversoir.
- Rue Leblanc : aménagement de l'accès à la rivière du Nord.
- Parc des Clos : aménagement de jeux d'eau.

Et plus encore!

### Des travaux de resurfaçage ont été faits sur plusieurs rues :

- Rue des Champs
- Rue des Anciens
- Rue des Gouverneurs
- Rue des Frangins
- Rue des Trilles
- Rue des Génévriers
- Rue des Épinettes
- Rue des Trembles
- Montée Sainte-Thérèse
- Rue Trudeau

**EN 2022**, les citoyens peuvent s'attendre à un engagement de la Ville de continuer d'entretenir et réparer les infrastructures en ayant besoin.



## STATIONNEMENT HIVERNAL : RAPPEL

Nous désirons vous rappeler que le stationnement est interdit sur les chemins publics de la Ville, pendant les périodes du 15 novembre au 23 décembre inclusivement et du 3 janvier au 1<sup>er</sup> avril inclusivement, de chaque année, entre minuit et sept heures du matin (00 h 00 et 07 h 00).

Malgré l'autorisation de stationnement pour la période de sept heures du matin à minuit (07 h 00 à 00 h 00), il est également prévu au règlement que, lors des opérations de déneigement, il est interdit de stationner un véhicule dans l'emprise des chemins publics de la Ville puisque cela pourrait nuire au bon déroulement desdites opérations et que la Ville peut procéder au remorquage de ce véhicule, aux frais du propriétaire.

L'interdiction de stationnement dans l'emprise du chemin public vise à assurer le bon déroulement des opérations de déneigement. Une rue bien déneigée est une rue plus sécuritaire!

**Il sera possible de suivre l'évolution des opérations de déneigement sur le site de la Ville**



Diffusée en direct  
SUR LA PAGE FACEBOOK  
DE LA VILLE DE PRÉVOST

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :  
Salle Saint-François-Xavier : 994, rue Principale, Prévost

LUNDI  
À 19 H 30

13 DÉCEMBRE

POUR JOINDRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :  
[ville.prevast.qc.ca](http://ville.prevast.qc.ca)